

29 mars 2011

11.348

Question Marie-France Monnier Douard**Plantes invasives chez les particuliers**

La propagation des plantes invasives est un réel problème que le canton de Neuchâtel a bien anticipé. Ces espèces se développent au détriment des espèces indigènes et si certaines peuvent provoquer des problèmes de santé, la plupart pose un problème économique de par leur développement et leur éradication. En effet, les employés de la voirie éliminent un nombre considérable de plants le long des bords de routes et sur les talus mais ne peuvent rien faire dans les jardins de particuliers, là où ces plantes en profitent pour grainer et se propager... sur les bords de routes!!! Le site internet du canton est explicite et clair et permet une identification des espèces indésirables mais visiblement cela ne suffit pas.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

- Ce qu'il en est de la situation de ces plantes?
- Comment compte-il sensibiliser les particuliers?
- S'il peut envisager une information régulière à travers les médias?